

Résumé

IMMIBEL : Exclus ou bienvenus ? Réseaux d'immigrants étrangers en Belgique, 1840-1890

1) Contexte

Situé au carrefour de l'histoire des migrations, de l'histoire maritime, de la politique sociale et de l'histoire des sciences et techniques, ce projet a examiné les flux de migrations étrangères de certains groupes spécifiques (marins, ingénieurs et expulsés) vers la Belgique entre 1840 et 1914. Il s'agit d'une période exceptionnelle de l'histoire européenne, caractérisée par une hausse de la mobilité et une accélération de l'intégration économique. Cette période a aussi vu l'émergence de l'État-Nation « moderne » au sein duquel la surveillance des étrangers a gagné en importance à mesure que la distinction entre « étranger » et « ressortissant national » est devenue cruciale pour l'attribution de certains droits et de certaines indemnités.

2) Objectifs

Concrètement, le projet visait à cartographier l'ampleur, la chronologie et les profils des migrations étrangères à destination de la Belgique au cours de la période 1840-1914 et à examiner les dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles des interactions entre les groupes de migrants et les différentes couches de la société et de l'État belges. Ce projet a étudié les rencontres et les confrontations socioculturelles découlant de l'immigration vers la Belgique en recourant à une analyse transversale et interdisciplinaire et en valorisant plusieurs séries d'archives d'une richesse exceptionnelle, mais sous-exploitées, du patrimoine historique fédéral des Archives de l'État. Il a évalué la mesure dans laquelle la Belgique a accueilli ou marginalisé les étrangers, en mettant l'accent sur le fait que les mouvements des étrangers étaient caractérisés par une *mobilité* et une *circulation* internationales, bien plus que par une *migration à sens unique*. S'appuyant sur ces schémas de mobilité dominants, le projet a examiné leur influence sur l'histoire économique, politique, culturelle et sociale de la Belgique au XIX^e siècle. L'étude de cas a également apporté d'importantes contributions à plusieurs débats internationaux sur l'histoire de la migration, notamment à propos de la nature de ce que l'on appelle la « transition mobilitaire », des interactions entre politiques nationales et schémas migratoires, du rôle des « chaînes » et réseaux de migration, des dimensions internationales de l'« économie de la connaissance » et de l'intégration à long terme des marchés internationaux du travail. Enfin, en intégrant les bases de données créées dans le moteur de recherche et le catalogue en ligne des Archives de l'État, le projet visait à considérablement améliorer l'accessibilité aux « dossiers individuels des étrangers » à la fois pour le grand public intéressé et pour d'autres chercheurs universitaires.

3) Méthodologie

Conformément aux récentes innovations conceptuelles qui ont eu lieu dans le domaine des études et de l'histoire de la migration, le cadre analytique adopté pour ce projet intégrait trois échelles d'analyse : le niveau « macro » (conditions structurelles), le niveau « méso » (réseaux sociaux et institutions) et le niveau « micro » (caractéristiques individuelles et familiales). Chaque niveau d'analyse porte sur des sujets de recherche différents et exige des méthodes de recherche distinctes, allant des statistiques quantitatives agrégées à l'analyse des parcours de vie et du réseau social en passant par l'analyse qualitative des biographies individuelles. Si certaines analyses plus agrégées ont été menées pour la totalité des étrangers recensés dans les sources, l'analyse qualitative approfondie aux niveaux méso et micro s'est concentrée sur trois sous-groupes particuliers, qui illustrent la grande variété sociale des migrations étrangères et de leurs interactions avec la société belge : (1) les étrangers expulsés, autrement dit les migrants « indésirables » confrontés aux politiques répressives de l'État ; (2) les marins actifs dans l'un des segments du marché du travail les plus internationalisés ; et (3) les ingénieurs qui, en tant qu'« acteurs de la connaissance », ont contribué à la diffusion d'idées et de technologies nouvelles au moment où la Belgique accède à la deuxième révolution industrielle. Ce projet a traité des informations issues principalement de plus de 150 000 dossiers individuels des étrangers appartenant à la « première série » de la Sûreté Publique (1840-1890), 962 dossiers généraux sur la mise en œuvre des politiques migratoires par la Sûreté Publique, le Mouvement de la Population, le recensement de la population, quelque 40 000 entrées dans le registre des marins et certificats de mariage. Exploitant au mieux les possibilités offertes par l'« histoire numérique » et le couplage de documents en association avec les statistiques, les SIG, l'analyse qualitative du parcours de vie et du réseau social, la grande force de la méthodologie proposée reposait sur la possibilité d'allier analyses quantitatives agrégées et analyses qualitatives approfondies, transversal et longitudinal et, enfin, comparaisons diachroniques et spatiales.

4) Résultats

Deux vade-mecum de recherche dévoilant des sources sur la migration et la flotte marchande belge ont été composés pour faciliter les recherches sur ces thématiques. L'intégration de nos bases de données sur l'index des dossiers des étrangers, le Mouvement de la Population, le recensement de la population et le registre des marins avec les sites et les moteurs de recherche des Archives de l'État (www.arch.be) et LOKSTAT améliore l'accessibilité de ces sources et met ces données à la disposition des universitaires et du grand public. Ces matériaux ont été largement utilisés à des fins d'enseignement, de la supervision de thèses de master à des conférences d'intervenants invités en passant par des cours à part entière. La demande acceptée de fonds de valorisation a permis de développer du matériel de classe basé sur les sources primaires afin d'aborder le thème dans les écoles secondaires. Afin d'encourager la diffusion des recherches sur l'histoire de la migration, les membres d'IMMIBEL ont organisé la Journée de l'histoire belge des migrations en 2017 qui, face au succès rencontré, est devenue un événement annuel. La plateforme rassemble des personnes (universitaires, historiens amateurs, étudiants, archivistes, professeurs, travailleurs de musées et spécialistes de l'éducation) qui travaillent sur l'histoire des migrations vers la Belgique, à partir de la Belgique et à l'intérieur même du pays dans le but d'accroître la visibilité de leur travail et de favoriser la collaboration. En plus de cet événement de

réseautage, tous les membres du projet ont participé à des conférences et des ateliers (68) et ont donné des conférences publiques (7) en vue de diffuser les résultats. Ces efforts conjoints ont mené à des publications riches et variées, s'adressant pour certaines à un large public (9), même si la plupart ciblaient les universitaires, par la participation à des revues internationales (13) et des chapitres d'ouvrages scientifiques (7), ainsi que la publication d'essais (2), d'un ouvrage et d'une monographie.

5) Principales conclusions

La mobilité et la circulation internationales – bien plus que la migration à sens unique – ont exercé une profonde influence sur l'histoire économique, politique, culturelle et sociale de l'Europe du XIX^e siècle en général, et sur la Belgique en particulier. Le sous-projet sur les marins a révélé qu'au XIX^e siècle, la flotte belge reposait en grande partie sur la main-d'œuvre étrangère, en particulier parce que l'offre de main-d'œuvre belge était insuffisante pour répondre à la demande accrue. Il souligne que le marché du travail maritime pour les marins anversois a considérablement évolué avec l'arrivée des nouveaux modes de propulsion, malgré une certaine continuité. La hausse du nombre de manœuvres non qualifiés et occasionnels dans la flotte belge reflète les changements dans les structures de l'emploi, la répartition des salaires, les trajectoires de migration et l'évolution des carrières, autant d'éléments qui ont donné lieu à une segmentation plus prononcée du marché du travail maritime au moment de l'apparition de la vapeur. Toutefois, les métiers traditionnels de la navigation n'ont pas immédiatement disparu, ce qui suggère que les conséquences socio-économiques de l'industrialisation en mer sur la main-d'œuvre maritime ont suivi le rythme de l'application des nouvelles technologies. Le sous-projet sur les expulsés met en avant la centralité des pratiques d'expulsion au sein des politiques migratoires des États-nations modernes et montre que les étrangers étaient privés de tout droit les protégeant contre l'expulsion, aussi intégrés aient-ils été dans la société belge. La Belgique a accueilli des étrangers sans casier judiciaire qui ont contribué à l'économie et ne posaient aucune menace pour l'ordre public, mais ceux-ci pouvaient à tout moment se retrouver exclus dès lors que, sans ressources, ils étaient considérés comme indésirables. Les politiques migratoires des États-nations modernes étaient et sont encore fondamentalement discriminatoires, dans la mesure où elles considèrent de façon inhérente les étrangers comme des marchandises remplaçables, ce qui en fait des citoyens de seconde zone et les stigmatise comme une menace. Le sous-projet sur le comportement migratoire des ingénieurs touche à sa fin et aborde trois dimensions principales : (a) le développement de la profession d'ingénieur dans le secteur privé en Belgique ; (b) les relations de ces étrangers avec l'État belge tout au long du XIX^e siècle, et (c) les réponses judiciaires et administratives aux violations de la loi commises par ces ingénieurs étrangers en Belgique. La recherche collaborative continue menée par les différents promoteurs du projet IMMIBEL a en outre mis en évidence la forte incidence de la rotation et de la circulation et les différents schémas impliqués dans les différentes formes de migration internationale dans la Belgique du XIX^e siècle, jetant un jour nouveau sur les généalogies des politiques de migration sur le long terme.

6) Recommandations

Le travail qui a été mené pour ouvrir et analyser la « première série » de dossiers individuels des étrangers de la Sûreté Publique (1840-1890) et la première série de dossiers généraux (I160) doit être poursuivi pour les séries suivantes de dossiers individuels et la deuxième série de dossiers généraux (I417). D'autant plus que la collection s'étoffe dans les séries suivantes, ce qui permettra non seulement de continuer à développer le cadre de recherche susmentionné sur la durée, mais aussi de pousser la réflexion encore plus loin en formulant des thématiques de recherche plus détaillées et en appliquant des stratégies de recherche plus approfondies sur cette source unique au monde, dévoilant de nouvelles perspectives sur les évolutions de la migration internationale et de la mobilité internationale en général. Ces derniers aspects ont été en grande partie négligés par les universitaires qui ont utilisé les dossiers individuels et les dossiers généraux de la Sûreté Publique uniquement pour la migration et ont totalement négligé le potentiel qu'ils offraient pour évaluer la façon dont l'industrie du tourisme florissante a influé sur les schémas et les politiques migratoires au cours du XIX^e et du XX^e siècle, et inversement. Nous recommandons vivement de développer tout projet de recherche et de valorisation allant dans ce sens.

Mots clés

Étude des migrations, histoire des migrations, histoire maritime et des transports, histoire de la politique sociale, histoire des sciences et technologies